



Avis

Fonctionnement du tribunal et COVID-19

Lorsque vous entrez dans le palais de justice ou dans le bureau de l'agent de probation, nous vous prions de :

1. Porter un masque.
2. Rester à 1,8 m de distance des autres personnes.
3. Éternuer et tousser dans le creux de votre coude.
4. Ne pas serrez la main ni toucher les autres.

Merci pour vos efforts. Ceci nous aide à répondre aux préoccupations sanitaires pendant la pandémie de COVID-19.

État du Colorado

District judiciaire de _____

Affiché le _____, 2020